Image not found or type unknown

Parent voleur, procédure ?

Par **Sicycena**, le **18/06/2014** à **01:41**

Depuis ma naissance ma grand mère m'as ouvert un compte bancaire bloqué. je viens d'avoir 18 ans donc je me suis intéressée a ce sujet. J'ai fais des estimation je devais avoir une petite cagnotte d'environ 5000e. Je viens d'apprendre que mon père s'est servit sur mon compte sans demander d'avis a personne. Je me sens trahi car il as casimment prit la totalité , environ 4000. Pour ses besoin. J'aimerai savoir si il a eu recourt a une procédure pour y avoir accès et si je peux faire quelque chose a ce sujet.

En vous remerciant.

Par **Visiteur**, le **18/06/2014** à **09:17**

Bonjour, il est étrange que votre père ait eu accès à ce compte ?! Compte bancaire ou livret type de Caisse d'Epargne ?

Par **Sicycena**, le **18/06/2014** à **17:26**

C'est un livret de type caisse d'épargne mais chez une banque outre mer

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés